



SAINT MARTIN DE LONDRES

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Après plusieurs projets importants réalisés en quatre ans : Construction de la Salle des jeunes au Mille Club, Acquisition de la Font Terminal et ses 188 hectares, Rénovation du réseau des Eaux Usées, Nouvelle Station d'Épuration et, récemment, les Jeux d'enfants au Parc Intergénération, voici un autre grand projet désormais terminé : la rénovation d'un vaste ensemble de 2700 m² comprenant la **Place de la Fontaine, la Place de la Mairie et son Parvis**. Et comme le dit notre jeunesse avec son expression à la mode : Ça, c'est fait !

Oui, cette opération fut un peu longue, notamment pour les commerçants du centre et les riverains. Mais malgré des retards d'approvisionnement en pavés, le délai final a été respecté et la **Fête du 1^{er} Mai** avec ses bandidos et abrivados a pu se tenir au centre du village, permettant à chacun d'apprécier l'esthétique de ces places rénovées et, pour partie, devenues piétonnes.

La cérémonie du 8 Mai s'est déroulée devant le nouvel emplacement du **Monument aux Morts**, qui après moult discussions a fini par trouver son emplacement consensuel.

Le **Marché dominical** profite dorénavant de ces espaces rénovés auxquels nous adjoignons une portion de la rue des Cévennes, qui est fermée à la circulation des véhicules le dimanche de 06h30 à 14h00. Ceci afin de permettre un plus grand espace de chalandise en toute sécurité.

Les commerces, ambulants ou sédentaires, devraient bénéficier de cette tranquillité favorisant la convivialité entre clients.

Le parking de la Place du Marché, au bout de la Rue de l'Ayet, désormais dégagé de tout étal, offre avec le tout **nouveau parking du Mille Club** des emplacements idéalement positionnés de part et d'autre de cette longue allée marchande.

Aussi je vous invite, toutes et tous, à venir nombreux profiter pleinement de ces nouveaux aménagements au coeur de notre village.



Bonnes vacances.

Jean-Louis Rodier
Maire de Saint Martin de Londres



Votre Mairie

URBANISME

CAVE VITICOLE

Les viticulteurs ayant réussi à vendre leur cave viticole, un projet d'aménagement a été déposé par le promoteur Rambier.

Les services de l'Etat, ainsi que le service instructeur ayant donné leur avis favorable, le Maire a signé le permis d'aménager au mois de janvier 2018.

Les travaux de démolition devraient être engagés au cours du second semestre 2018.

Le projet immobilier comprendra :

- côté Route du Pic Saint Loup -> un immeuble composé de plusieurs commerces et d'une dizaine de logements,
- côté Rue des Sapeurs -> plusieurs petites villas, ainsi qu'un immeuble comprenant une trentaine de logement sociaux.

Le Conseil Municipal portera une attention toute particulière au choix de l'architecture du bâtiment, sis Route du Pic Saint Loup.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

En séance du 28 mai 2018, le Conseil Municipal a débattu une nouvelle fois sur les orientations générales du projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), et ce, suite aux dernières directives de la Direction départementale et des territoires et de la mer sur le troisième projet de PADD.

Le quatrième projet de PADD prévoit donc de circonscrire l'urbanisation de Frouzet à l'emprise urbaine existante et soustrait donc toute extension. En conséquence, les objectifs de production de logements ont été basculés sur le bourg-centre, dans une logique de renforcement de sa centralité, en les positionnant sur des quartiers où les logiques urbaines et les caractéristiques paysagères sont compatibles avec le ratio de densité urbaine attendu. Ainsi dans les secteurs de mutation et de réinvestissement urbain identifiés, les opérations seront programmées sur la base d'une densité de 26 à 60 logements par hectare.

Les extensions du bourg-centre déjà amorcées sont renforcées avec une ouverture à l'urbanisation complémentaire de Vendoulières, en privilégiant une densité de l'ordre de 22 logements à l'hectare.

Ce nouveau parti d'aménagement, permet d'affirmer la centralité du bourg-centre conformément à l'orientation n°1 du PADD et de maintenir la qualité paysagère du hameau du Frouzet conformément à l'orientation n°2, tout en renforçant les objectifs de modération de la consommation d'espace puisqu'il permet de restituer environ 2,68 ha supplémentaires à la zone naturelle.

TRAVAUX

RÉNOVATION DU CENTRE DU VILLAGE



Depuis plusieurs années, la dégradation du sol des Places de la Mairie et de la Fontaine s'amplifiait. Les pluies et le gel désolidarisait les petits pavés qui devenaient des obstacles dangereux et accidentogènes pour les piétons.

Notre village étant classé, tout aménagement étant soumis aux Architectes des Bâtiments de France (ABF), nous devons faire appel à un cabinet spécialisé dans la rénovation de centres anciens.

Après les étapes fastidieuses, mais nécessaires, pour l'élaboration du projet et l'obtention des subventions, les travaux ont été planifiés en accord avec l'Association des commerçants.

Concernant les délais, l'objectif principal était de permettre la tenue de la fête du 1er mai, qui débutait cette année le vendredi 27 avril.

Malgré des retards de livraisons de certains matériaux, l'entreprise de pavage a respecté son timing grâce au sérieux de ses ouvriers, venus quelques samedis pour compenser des journées de pluie.

Si ce chantier nous a paru long, il faut reconnaître que le résultat esthétique est bien au rendez-vous et est apprécié de tous.

Les matériaux choisis éclaircissent favorablement l'ensemble du secteur et mettent en valeur notre belle fontaine.



Cette dernière a vu son fonctionnement perturbé par un incident de tranchée qui a endommagé le tuyau de son alimentation, sans pouvoir s'en rendre compte sur le moment, car l'arrivée d'eau avait été volontairement fermée pour permettre le pavage du pourtour. C'est seulement à l'occasion de sa remise en fonction que l'incident a été découvert et nos services techniques ont magistralement œuvré pour effectuer les délicates réparations.

Merci donc à tous les artisans de cette très belle rénovation.

TRAVAUX DIVERS ET AMÉNAGEMENTS

Réfections prévues au programme 2018/2019 :

- Rue de l'Euze,
- Rue des Amandiers,
- Rue de Massargues,
- Chemin du Moulin,
- Chemin du Patuel,
- Rénovation façade et intérieur Eglise de Frouzet,
- Paliers de la Tour de l'Horloge (étages en bois),
- Reprise des pavés (en complément des travaux du Centre du Village),
- Ajout d'un module au Skate Park.

Aménagements réalisés ou en cours :

- Rebouchage des affaissements sur la Route du Littoral,
- Création d'un vestiaire et de sanitaires à l'ancien stade,
- Création d'un parking d'une vingtaine de places dans l'impasse du Mille Club (derrière l'école élémentaire),



- Elargissement de l'accès aux commerces situés au Rond-Point de la Gloriette,
- Pose de nouveaux arrêts de bus sur la Route de Bouis (au niveau du Rond-point du Lotissement du bois de Massargues),
- Pose d'un boîtier électrique à l'entrée de la Salle des Rencontres pour les commerces du marché dominical,
- Nouveau contrat avec la CESML pour la rénovation des réseaux d'éclairage public (dont le remplacement des ampoules en LED).

SOMMAIRE

Votre Mairie

URBANISME	p.02
- Cave Viticole	p.02
- Plan Local d'Urbanisme	
TRAVAUX	
- Rénovation du centre du village	p.03
- Travaux divers et aménagements	p.03
MARCHÉ DOMINICAL	p.04
SÉCURITÉ ET CIVISME	p.05
RESSOURCES HUMAINES	p.05

Enfance/Jeunesse

ÉCOLES / SIVU ESML	p.06
- Projets d'école	p.06
- Passage à la semaine des 4 jours	p.06
- Gestion directe des ALSH	p.06
- Travaux	

Actualité

ÉVÉNEMENTS	p.07
- Festa Trail	p.07
- Rassemblement de Causseards	
ART CONTEMPORAIN	p.08
- Aux bords des paysages	

Vie Associative

ASSOCIATIONS	p.09
- Pontéranga	p.09
- Le P'tit Choeur du Grand Pic	p.09
- Club Loisirs et Plein Nature (CLPA)	p.09
- Tennis Club S' Martin de Londres	p.09
- Manifestations	p.10

Prévention

MOUSTIQUE TIGRE	p.11
------------------------	------

Service administratifs

Accueil - Passeport - Contacts - Urbanisme	
Technique - Police municipale	p.12

MARCHÉ DOMINICAL

UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE LIEN SOCIAL



Presque 10 ans après sa création, le marché dominical a fait peau neuve le 6 mai dernier.

Avec la fin des travaux et la piétonisation de la Place de la Fontaine, le marché s'étale sur une nouvelle zone. La Rue de l'Ayet conserve des étalages jusqu'à la Place de la Fontaine. La Place du Marché est à nouveau dédiée aux stationnements. Le marché s'agrandit donc sur la Place de la Mairie, le long de la Salle des Rencontres, ainsi que sur la Route des Cévennes, jusqu'à la Poste. Ce sont ainsi près de 60 exposants qui animent notre village tous les dimanches matin de 08h00' à 13h00'.

Le Marché de Saint Martin de Londres est fortement apprécié par les chalands du canton. Le nombre important de visiteurs en est la meilleure preuve. Sa réputation, qui dépasse le territoire du Pic Saint Loup, est certainement due au cadre médiéval dans lequel il se tient. Situé au cœur du village avec la Place de la Fontaine comme écrin, sous des platanes centenaires

et la Tour de l'Horloge comme phare, le marché de Saint Martin de Londres peut se mesurer aux plus beaux marchés languedociens.

Sa qualité, la Commune la doit essentiellement à la fidélité et au sérieux des commerçants non-sédentaires que l'on nomme « Abonnés ». Ce sont eux, hiver comme été, qui assurent une animation continue tous les dimanches matin. Un bon nombre d'entre eux était présent lors de la création du marché par l'association des commerçants sédentaires, il y a presque 10 ans. Il est ainsi important de souligner que ces commerçants ont participé à la création de la nouvelle zone du marché, et ce, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que le Syndicat des halles et des marchés de France.

La bonne tenue du marché, nous la devons également aux Placiers. Ils sont en charge des attributions de places, de la gestion technique, des paiements et de la bonne relation entre les différents interlocuteurs. Ils sont ainsi les garants de la sécurité et de la bonne application du règlement du marché (Arrêté municipal n°59/2018). Parce que très impliqués dans leurs missions, les placiers permettent au marché d'être un important lieu d'échange et de lien social. Il leur tient à cœur que le chaland passe un agréable moment lors de sa visite, tout en permettant aux commerçants de travailler dans les conditions qui leur sont les plus favorables.

Enfin et surtout, la réussite de ce marché et de son développement, la Commune la doit à ses habitants qui répondent présents tous les dimanches matin.

SÉCURITÉ ET CIVISME

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Suite aux travaux de rénovation du centre, le Maire a pris la décision de rendre piétonne la place de la Fontaine. Ceci nécessite quelques ajustements de circulation concernant la Rue de l'Ayet. En effet, afin de permettre aux riverains l'accès à leurs garages, et d'autoriser quelques livraisons à certains commerces, la Rue de l'Ayet restera à double sens de circulation comme ce fut le cas durant les travaux. Pour éviter toute entrée intempestive de camions dans la Rue des Barrys-Bas, deux panneaux « Interdiction Plus de 3T5 » seront installés de part et d'autre de cette rue.

Concernant le stationnement, les « Arrêts Courte durée » sont maintenus sur la Place de la Mairie. À la demande de l'Association des commerçants, les places « Arrêts courte durée » le long de la Salle des



Rencontres et au bas de la rue du Torrent de Toulouse seront également maintenues. Deux « Arrêts Courte durée » seront créés dans la Rue de l'Ayet.

Au total 14 places « Arrêts courte durée », d'une durée de 20 minutes, sont ainsi disponibles à proximité de la Place de la Fontaine pour effectuer ses courses.

En aucun cas ces places sont destinées à des stationnements de longue durée. Pour cela, de nombreux parkings sont à moins de 2 minutes à pied de la place de la Fontaine. Une place pour handicapés reste positionnée devant la boucherie.

Merci à tous de respecter cette réglementation afin de permettre à nos commerces du centre de bénéficier



de cette facilité. Ces 14 places de 20 minutes chacune, durant plusieurs heures, représentent un nombre très important de clients journaliers.

Merci aux commerçants de rappeler cet objectif à leurs clients, afin d'éviter une verbalisation toujours désagréable pour celui qui commet l'infraction de dépassement de durée.

Cela s'appelle simplement le civisme.

POURQUOI TANT D'INCIVISME ?

Durant les travaux au centre du village, la largeur de certaines rues a dû être réduite, et des sens interdits ont été positionnés pour assurer la sécurité des ouvriers qui y travaillaient.

Des blocs de bétons avec panneaux de très grande dimension mentionnaient, on ne peut plus clairement, ces réglementations.

Malgré cela le nombre d'incivilités constatées fut effarant !

Pris sur le fait, certains n'hésitaient pas à dire « je n'ai pas vu », quand d'autres avouaient qu'ils commettaient régulièrement l'infraction.

Tout ça pour éviter de perdre 1 minute en suivant la déviation recommandée, affrontant sans vergogne le risque de gêner les véhicules venant en face qui, eux, respectaient le sens unique ; sans parler du soucis permanent des ouvriers devant porter une attention supplémentaire pour leur tranquillité.

Pourquoi ce comportement ?

Par jeu de s'affranchir de l'interdit ? Par provocation ? Par manque d'éducation ? Par indifférence au respect des autres ?

Ces attitudes ne font qu'accentuer la nécessaire surveillance policière, et imposer la seule éducation possible pour ces personnes : la verbalisation financière, celle qui touche au porte-monnaie.

Et d'entendre les exigences des « braves gens » : il faut installer des caméras !

Pour éviter d'en arriver à cette solution extrême dans un village comme le nôtre, n'hésitez pas à évoquer ce sujet dans vos conversations, que ce soit sur la très belle Place de la Fontaine rénovée, désormais à l'abri des véhicules, ou bien sur les nombreux bancs qui la bordent.

Peut-être vos paroles parviendront-elles jusqu'aux oreilles des contrevenants.

RESSOURCES HUMAINES

DÉPART À LA RETRAITE

Après une vingtaine d'années effectuées au Service administratif de la Commune, Madame Nadine DURAND a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2018.

Au-delà de ses nombreuses compétences et de son importante connaissance de la vie de notre village, sa grande sympathie et son sourire vont profondément manquer à ses collègues. Elle pourra dorénavant les partager pleinement avec sa famille et notamment ses petits-enfants.

Lors du pot de départ, son binôme d'accueil a ému l'ensemble du personnel et les élus par la lecture d'un texte très touchant relatant leur collaboration professionnelle et leur grande complicité.

Afin d'assurer la continuité du service à l'accueil, le poste devenu vacant a été attribué à Madame Lysiane REDRUELLO (Adjointe administrative) par mutation interne. Souhaitons-lui la bienvenue et une longue carrière.

ÉCOLES / SIVU/ESMMI

PROJETS D'ÉCOLE

CHORALE :

Comme chaque année les enfants de CP et CE1, ont formé une chorale. Les chants avaient pour thème : les couleurs et les émotions.

Les élèves ont eu le privilège d'être coaché par un professionnel du chant accompagné de sa guitare sèche. Les enfants se sont produits sur scène le 12 juin dernier devant une salle pleine de spectateurs très émus.

THÉÂTRE :

Avec l'aide de 2 intervenantes, la Classe de CM2 de Cécile Alcaraz a étudié et décortiqué les fables de La Fontaine afin de réaliser des scénettes.

Leur représentation du 14 juin fut surprenante, tant par le jeu d'acteur des élèves, que par la réadaptation contemporaine et décalée des textes. Une réussite mesurable par les très nombreux applaudissements.

Le 29 juin, la Classe de CM1 de Madame Schneider a interprété sur scène "CaRtastrophe !", une pièce de Grégoire Kocjan. Pendant que deux élèves jouent au Poker, le reste de la classe interprète chacune des cartes posées sur la table. Entre le Joker qui s'ennuie et les trèfles qui comptent pour du beurre, le Roi de cœur a perdu sa femme... Leur magnifique interprétation est le fruit d'un long travail qui a commencé lors de leur classe de découverte "Molière" à Pézenas.

HISTOIRE D'IMAGES :

La classe de CM2 de Madame Limon a monté un projet cinématographique sur le thème de la résistance durant la deuxième guerre mondiale, vu à travers les yeux des enfants de cette même période.

Accompagnés par des intervenants spécialisés en audiovisuel, les élèves ont exercé les différents corps de métier de la réalisation d'un film. Ils se sont surtout essayés au beau métier d'acteur. Le film, intitulé "Souvenirs de guerre", avait pour décor le centre historique de notre commune.

Les élèves de Madame Jalabert (CE1) ont réalisé quatre BD à la manière des romans-photos.

Sur le thème des Super-Héros, les élèves se sont pris en photo pour conter les histoires qu'ils ont écrites. Après un tirage papier, ils ont également conçu une bande-son pour animer leurs BD sur grand écran.

Les CE2 de Madame Laget-Lopez et les CM1 de Madame Wierrez ont participé à un concours départemental d'écriture. Ils ont remporté deux prix grâce à la création commune d'un album écrit en anglais. Ce dernier est animé par des dessins, des photos et du texte. La réalisation d'une bande son a permis d'animer cet album lors sa vidéo-projection au public.

CLASSES DÉCOUVERTES :

Les classes de Madame Martin (CP) et de Madame Lejars (CE2) ont organisé un magnifique voyage de quatre jours en péniche sur le canal du Midi.

Au fil de l'eau, les enfants ont découvert la vie de matelots ainsi que des sites culturels comme l'Oppidum d'Ensérune, les écluses de Fonsérane à Béziers et le pont-canal sur l'Orb. La grande chaleur les a conduits à se rafraîchir en bord de mer à Portiragne-Plage.

Ces petits écoliers auront partagé des moments inoubliables loin de leurs classes habituelles.

PASSAGE À LA SEMAINE DES QUATRE JOURS

Après consultation de l'ensemble de la communauté éducative la décision de revenir à la semaine des 4 jours a été prise.

Cette décision fait suite à un sondage auprès des parents, et au vote consultatif des conseils d'école du 15 et 18 janvier 2018. La demande de dérogation a donc été adressée à l'inspection de l'éducation nationale qui a émis un avis favorable.

Ce passage aux quatre jours favorisera la mise en place d'un Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP), sur tous les temps périscolaires (garderie, temps méridiens...). En partenariat avec la CAF, cet ALP permet d'avoir un nombre d'encadrants plus conséquent et donc de proposer plus d'activités.

GESTION DIRECTE DES ALSH

En septembre prochain, le SIVU prendra en charge la gestion directe des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement, anciennement Centre de Loisirs). Ceci met donc fin à la convention passée avec l'Association "Le Passe Muraille".

De fait, les inscriptions, la facturation, la gestion des intervenants et des animations seront dorénavant coordonnées par le SIVU (petites/grandes vacances et les mercredis) - unique interlocuteur.

TRAVAUX

Suite à la tornade de novembre 2016, plusieurs travaux de réfection des écoles ont dû être effectués.

Durant l'été, la vieille chaudière au fioul sera changée contre une pompe à chaleur Air-Eau pour un résultat plus optimum et une énergie plus propre.

Les écoles n'échappent pas à la mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. C'est pourquoi des travaux seront aussi entrepris cet été.

ÉVÈNEMENTS

FESTA TRAIL : SAINT MARTIN DE LONDRES À L'HONNEUR POUR L'ÉDITION 2018

C'est au départ de Saint Martin de Londres, samedi 19 mai, qu'a eu lieu la première édition de la course à pied Duo du PIC comptant parmi les huit épreuves du Festa Trail du Pic St Loup.

Sous un soleil radieux mettant en valeur la place de la Fontaine totalement rénovée, les coureurs s'étaient rassemblés au pied du car-podium d'Hérault Sport pour écouter le directeur de course Philippe LORY, leur rappeler les consignes, dont notamment le respect de la nature qu'ils allaient traverser. De nombreux bénévoles étaient également présents pour être aux petits soins de ces valeureux concurrents.

Au douzième coup de midi de l'horloge de la Tour médiévale, le Maire Jean-Louis RODIER donnait le départ aux 250 coureurs qui, en équipe de deux, se sont élancés pour un parcours de 17 km commençant par la traversée du village, sous les applaudissements de nombreux spectateurs, en direction de Saint Mathieu de Trévières.



Pour une première, les organisateurs de cette nouvelle épreuve se félicitent du succès de cette course et l'animation qu'elle a apportée au village. La salle des Rencontres de Saint Martin de Londres est aussi la base de vie des coureurs qui parcourent 76 km (Hérault Trail) et 120 km (Ultra Draille) qui apprécient l'accueil chaleureux des bénévoles tout au long de la journée et de la nuit pour les ravitailler et les reconforter.

Rendez-vous l'an prochain à tous les coureurs St Martinois pour la 2ème édition du Duo du PIC !

Plus d'infos : www.festatrail.com

RASSEMBLEMENT DES SPÉLÉOLOGUES CAUSSENARDS

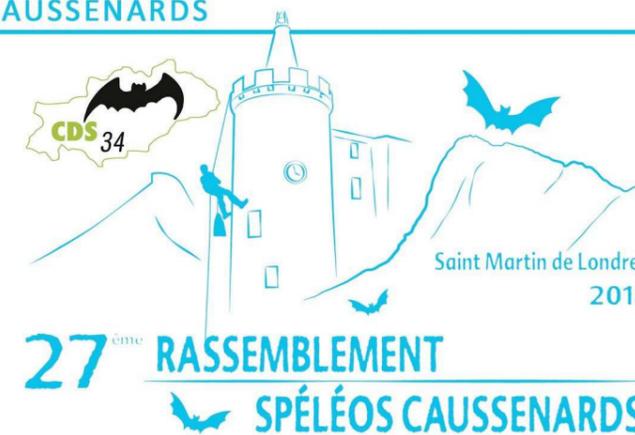
Le rassemblement des spéléologues caussenards, comme son nom l'indique, regroupe l'espace d'un week-end les spéléologues œuvrant sur les grands causses des quatre départements suivants : l'Aude, le Gard, l'Hérault et la Lozère, mais pas seulement puisque certains viennent de bien plus loin en France comme de l'étranger.

Le Comité Départemental de Spéléologie de l'Hérault (CDS34) compte ainsi accueillir une moyenne de 700 spéléos sur le week-end du 8 et 9 septembre. Cette manifestation est la deuxième de France après l'Assemblée Générale de la fédération.

Ces spécialistes de l'environnement souterrain se retrouvent pour partager leurs découvertes et échanger leurs recherches. Des projections de documentaires ou mini-conférences sont également au programme, ainsi qu'une exposition photos. Pour les passionnés de technique, de nombreux stands de matériel (spéléo, rando, montagne). Les amoureux de lecture trouveront leur bonheur auprès des stands de librairie.

Si vous souhaitez découvrir les techniques de déplacements sur cordes, un parcours spéléo, type accrobranche, sera mis en place le samedi, toute la journée. Un tee-shirt et une cuvée spéciale seront à la vente.

Rendez-vous donc le week-end du 8 et 9 septembre 2018.



ART CONTEMPORAIN

AUX BORDS DES PAYSAGES

La troisième édition de la manifestation d'art contemporain en plein air "aux bords des paysages" a lieu du 1^{er} juillet au 30 novembre 2018 sur 7 sites autour du Pic Saint-Loup. Cette exposition d'œuvres monumentales - produites spécifiquement pour l'occasion - établit un dialogue entre paysage et art contemporain.

Cet événement est organisé par le Passe Muraille (Production "in situ" - valorisation du Patrimoine et Art contemporain) en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup.

L'hôtel de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup (à Saint Mathieu de Trévières) est le point de départ de la manifestation. Le site accueille une œuvre de Pascal Navarro. L'artiste propose pour la première fois des dessins néguentropiques en extérieur qui se révèlent au fur et à mesure, grâce au soleil. Monochromes de points au début de l'exposition, les images apparaissent progressivement au cours de l'été.

Élodie Boutry marque la seconde étape du parcours. Perchée sur le col de Fambetou (Valflaunès), son

œuvre culmine et permet d'admirer un panorama splendide sur les particularités géologiques de la région. Comme en écho au paysage, le travail de l'artiste s'attache à transparaître la multitude de détails composant le territoire du Pic Saint-Loup, à travers l'utilisation du bois et de couleurs vives.

Le travail d'Élodie Boutry pourra également être apprécié sur la route D17 (commune du Triadou), une parenthèse visuelle sur cette voie traversant l'Hérault.

À Saint-Martin-de-Londres, sur la Place de la Fontaine, Pier Fabre plonge le spectateur dans une installation monumentale faite de rubans dont les mouvements s'opèrent au gré du vent. L'installation cinétique, aérienne et légère, offre des effets optiques spectaculaires révélant l'architecture médiévale du village.



Un médiateur sera présent sur la Place de la Fontaine du jeudi au vendredi de 16h à 20h (du 1^{er} juillet au 31 août 2018).

Pedro Marzorati est invité à intervenir sur le sentier du Pic Saint-Loup (commune de Cazevieille). Créée spécialement pour aux bords des paysages, une main géante de 7m produite à partir de troncs d'arbres s'insère dans le paysage et se laisse apprivoiser par les milliers de promeneurs parcourant le Pic Saint-Loup durant la saison.

Le parcours se prolonge par l'œuvre de Gilbert Coqalane, qui intervient sur le clocher des Matelles, avec un jardin suspendu à la verticale, comme si la nature venait reprendre ses droits sur l'architecture humaine tout en la parasitant.

Dernière étape du parcours, Saint Jean de Cuculles accueille l'œuvre du couple d'artistes Scenocosme, qui réunit Grégory Lasserre et Anaïs met den Ancxt. Cette installation sonore invite le public à faire corps avec les arbres du cloître. Poétique et hybride, l'œuvre incite à interagir en harmonie avec l'environnement.

ASSOCIATIONS

PONTERANGA : UN PONT ENTRE LE LANGUEDOC ET L'AFRIQUE



enfants ont participé au MARAPONTERANGA. Il s'agit d'une course à pied où chaque enfant parcourt un certain nombre de mètres, et pour les plus courageux des kilomètres, et ce, afin de combler les 5 000 kilomètres qui séparent Viols de Niaguis (village du Sénégal situé en Casamance).

L'objectif est aussi d'imaginer des poésies sur le modèle de « la ronde autour du monde » de Paul Fort :

*Si toutes les filles du monde voulaient se donner la main,
Tout autour de la mer, elles pourraient faire une ronde.
Si tous les gars du monde voulaient bien être marins,
Ils feraient avec leur barque, un joli pont sur l'onde.
Si tous les gens du monde voulaient se donner la main.*

Le recueil de ces poésies a permis aux élèves des deux pays de réaliser un deuxième livre dont les bénéfices des ventes sont directement reversés à l'association (en vente à la bibliothèque et à la pharmacie). Au dernier trimestre 2017, ce type d'action a permis à Pontेरanga, de distribuer des fournitures scolaires dans le village de Niaguis. Des outils essentiels à l'apprentissage.

L'association Pontेरanga aide les enfants d'Afrique à la scolarisation, l'alimentation et la santé. Son nom vient de l'association du mot français « Pont » et du mot « teranga » qui signifie "hospitalité" en sénégalais. L'association cherche ainsi à créer un Pont entre le Languedoc et l'Afrique de l'Ouest.

Après la participation à l'écriture et l'illustration d'un premier livre de contes en 2017, Pontेरanga a invité les élèves de Saint Martin de Londres à un nouveau challenge. En partenariat avec cinq écoles héraultaises, trois écoles sénégalaises et une guinéenne, les



LE P'TIT CHŒUR DU GRAND PIC...BAT ENCORE



Le 29 juin, pour la fin de sa saison, la Chorale de Saint Martin de Londres "le P'tit Chœur du Grand Pic" s'est produite sur le parvis de l'Église. Ce fût un concert plein d'émotions que les choristes et leur chef de Chœur, Jérôme Dufour, ont donné aux spectateurs venus nombreux. Avec leur voix et leurs interprétations, ces chanteurs-amateurs les ont fait frissonner avec des titres comme *un jardin d'hiver* d'Henri Salvador ou *Diego* de France Gall.

TENNIS CLUB SAINT MARTIN DE LONDRES

À la fin de cette saison, et suite à une longue réflexion, les responsables de la section tennis ont demandé un détachement du Foyer Rural.

Après discussion avec les membres du conseil d'administration et les élus de la commune, il a été accepté que cette activité soit transférée à une association distincte et autonome. Ainsi est né le TENNIS CLUB St Martin de Londres. Cette nouvelle association est affiliée à la Fédération Française de tennis et continuera à faire vivre l'activité de la même manière qu'auparavant. Les cours collectifs et individuels (enfants/parents) seront toujours assurés par Julien Lhospital, diplômé d'Etat. Il interviendra encore dans le cadre de l'école primaire pour initier les élèves à la pratique du tennis. C'est à la fois une déception pour le Foyer Rural mais également une satisfaction d'avoir engendré et accompagné la croissance de ce sport depuis de nombreuses années.

DU 1^{er} JUILLET
AU 30 NOVEMBRE
2018

aux bords #3
des paysages

ART CONTEMPORAIN EN PIC ST-LOUP
auxbordsdespaysages.com





MANIFESTATIONS

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

PROGRAMME D'ANIMATIONS - JUILLET ET AOUT 2018

ASM PRÉSENTE
SAINT MARTIN DE LONDRES (34)
FESTIVAL DE LONDRES
ARTS DE LA SCÈNE, DES RUES ET DES CHAMPS
CONCERTS ET ANIMATIONS - PARTICIPATION LIBRE -
18h30
07.07 08.07
15h00
CEUX QUI MARCHENT DEBOUT
SIX TEASE & THE ROCKETS
WALLACE
FANFARON - CIE LES IMPREVISIBLES
SOUL MANAC - BEVERINE - CIE MEDAMES & MESSIEURS
ROITE AUX CIRQUETTES - SARAH TAYO PAILLETES
MOMO - CLAUDE RENOUET - CIE DES JEUX

13 juillet
Brasucade
18h00: VENTE DES TICKETS
19h30: BRASUCADE
moules/chips/vin/fromage/fruit
22h00: RETRAITE AUX FLAMBEAUX
avec la FANFARME LOS NEBLATS
23h00: FEU D'ARTIFICE
23h30: SOIRÉE MUSICALE (DJ)
au Jeux de Mail
SAINT MARTIN
DE LONDRES
TARIF TICKET
03,90€/personne

Saint-Martin-de-Londres
Samedi 14 juillet 2018
19h30 Apéritif offert & repas tiré du sac
COUP DE CŒUR
DU FESTIVAL DE COMÉDIE DE L'ALPE D'OR
GRAND PRIX
« Touchant et drôle »
« Irrésistible et émouvant »
« Tendre et hilarant »
La vache
Projection à la nuit tombée
Place de la Fontaine
Venez déguster sur le balcon de l'église !
FOYER RURAL
Saint-Martin-de-Londres
www.saintmartinlondres.fr
06 88 48 96 11

CONCERT GOSPEL
Saint Martin de Londres
Gospelize It!
Dirigé par Emma LAMADJI
sur des compositions de Emmanuel DJOB
Gratuit 21h00
Mercredi 11 juillet
Place de la Fontaine

Or et Miniatures au Pic Saint-Loup
« **Illuminare!** »
EXPOSITION et stages d'Enluminure

Prieuré de Saint-Martin-de-Londres
14 Juillet au 19 août 2018
Aux échoppes du Prieuré - Ouvert Tous Les Jours de 10h à 19h
Elise BULEON et Marie-Andrée THIBAUT
Enlumineuses de France
Contact: 06 88 48 96 11 - buleonlise@gmail.com

Arts des Remparts
Peintres et Artisans locaux
- Saint Martin de Londres -
MARCHÉ NOCTURNE
27 JUILLET
Rue de l'Ayet
SAINT MARTIN DE LONDRES

CHŒUR DE CRIMÉE
www.crimochoeur.com
Direction Igor MIKHAILIVSKY
CONCERT
CHANTS ORTHODOXES, MUSIQUE FOLKLORIQUE SLAVE
SAINT MARTIN DE LONDRES | ÉGLISE
JEUDI 12 JUILLET À 20H30
PLEIN TARIF: 15€ / TARIF RÉDUIT: 12€ / GRATUIT POUR LES -12 ANS
VENTE ET RÉSERVATIONS PAR TEL. 07.82.08.06.78

FÊTE SAINT MARTIN DE LONDRES NATIONALE
10h00: Jeux pour enfants
Démonstrations de manoeuvres
12h00: Baptême des nouveaux pompiers
12h30: Apéritif offert par la municipalité
17h00: Jeux: Man de crocagne, jeu du baquet
19h30: Repas tiré du Sac
Cinéma en plein air: "La Vache"
14 JUILLET

Saint Martin de Londres
17-18-19 Août
SALON et MARCHÉ D'ART
PEINTURE
PHOTOS
SCULPTURES
OBJETS D'ART
MARCHÉ NOCTURNE
17 AOÛT
Grand concours régional
Peinture & Photo
LE GÉANT
DES BEAUX-ARTS
Arts des Remparts
Remparts de Saint-Martin-de-Londres

MOUSTIQUE TIGRE
Maintenant qu'il est **LÀ**
à nous d'agir **ICI**
PROTÉGEZ-VOUS
DES MOUSTIQUES TIGRES



EN OCCITANIE
Nous sommes tous mobilisés pour vous protéger.
Ensemble, évitons la propagation de maladies infectieuses par le moustique tigre.

CONSEILS AUX VOYAGEURS
Soyez particulièrement vigilant même après votre retour d'une zone tropicale :
Consultez un médecin en cas de fièvre brutale ou modérée, de douleurs articulaires ou de courbatures, et/ou d'éruptions cutanées (pour le zika).

LES BONS RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous



Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des bâches ou traiter l'eau (eau de javel, galet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :

- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies,
- élaguer les arbres,
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux,
- réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage) entretenir votre jardin.

LE SAVIEZ-VOUS ?
Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

www.signalement-moustique.fr
ou
application mobile **iMoustique®**



Plus de détails : www.saint-martin-de-londres.fr

La Journée des Associations se tiendra le 2 septembre de 10h à 18h dans la Salle des Rencontres





HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi au Vendredi : 08h00 à 12h00
Lundi et Mercredi : 14h00 à 17h45
Vendredi : 16h00 à 17h45

PERMANENCES DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
Les Mardis dès 16h

DEMANDE DE PASSEPORT ET CNI (sur rendez-vous)

Lundi, Mardi, Jeudi : 09h30 à 11h30
Lundi : 14h30 à 17h30
Mercredi : 08h30 à 11h30
14h30 à 17h30
Vendredi : 08h30 à 11h30
(1 semaine sur 2)

RETRAIT DU PASSEPORT ET CNI (sans rendez-vous)

Lundi au Vendredi : 08h00 à 12h00
Lundi et Mercredi : 14h00 à 17h45
Vendredi : 16h00 à 17h45

NUMÉROS UTILES :

SIVU des écoles : 04 67 55 87 05
Ecole Maternelle : 04 67 55 08 08
Ecole Primaire : 04 67 55 08 79
Crèche intercommunale : 04 67 02 70 70
ALSH ados : 06 63 39 70 44
CCGPSL (communauté de communes) : 04 67 55 17 00
MSAP (Maison des Services au Public : aide à l'administration, à l'emploi, au social, ...) : 04 64 55 87 26
Gendarmerie : 04 67 55 00 01
Pompiers : 18
SAMU : 15
Assistante sociale : 04 67 82 14 20
Maison de retraite (ATHENA) : 04 67 14 81 00
Service d'Aides Soignantes à Domicile (SSIAD à ATHENA) : 04 67 14 81 43
Coopérative d'Électricité : 04 67 66 67 30
Office de Tourisme : 04 67 55 09 59
Police Municipale : 04 67 55 87 10
Trésorerie des Matelles : 04 99 61 47 70
Midi Libre (coresp. M. Nembrini) : 06 64 17 70 07

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

du lundi au jeudi de 09h15 à 11h 30

PERMANENCE DE L'ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

SUR RENDEZ-VOUS LE JEUDI APRÈS-MIDI.
Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons vivement de vous rapprocher du service Urbanisme qui vous donnera toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet.

A NOTER :

DÉCLARATION PRÉALABLE :
pour tout projet de rénovation du bâtiment (volets, façades, clôtures, ...) et construction inférieure ou égale à 20m² de surface de plancher (abri de jardin, véranda, extension, piscine, ...).

PERMIS DE CONSTRUIRE :
pour tout projet de construction nouvelle ou extension du bâtiment supérieure à 20m² de surface de plancher.

LOCATION DE SALLES

Trois lieux à disposition :
la Salle du Stade, le Gymnase et la Salle des Rencontres.
Toute demande de location de salles doit être déposée "impérativement" 10 jours avant la manifestation auprès du secrétariat de la Mairie.

INTERVENTION DU SERVICE TECHNIQUE

Toute demande d'action doit être enregistrée sur une fiche de demande d'intervention auprès du secrétariat de votre Mairie.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Avant de partir en vacances, penser à signaler vos dates d'absence du domicile auprès de la Police Municipale (en Mairie / 04 67 55 87 10). En remplissant le bulletin "Tranquillité vacances" (dont copie est faite à la Gendarmerie), votre domicile sera surveillé.
Profitez de vos vacances en toute quiétude.

